



Règlement de l'épreuve 2025



Retrait des dossards : le samedi 11 octobre 2025 de 11h à 18h. et le dimanche 12 octobre de 7h à 9h à la salle Maison du Temps Libre de Vouneuil-sous-Biard. Aucune inscription sur place.

Départ du 20km à 9h30

Départ du 10km à 9h45

Participation : 10 km → 16 ans et plus / 20 km → 18 ans et plus

Attention : Total des 2 courses : 1000 coureurs maximum.

Droits d'inscription par personne (hors frais d'inscription) : pour les 10km et 20km (par personne) : 10€

Inscription en ligne : [LES FONDUS](https://lesfondus.com)

Possibilité de s'inscrire sur place : 12€ / personne



Si inscription par courrier : Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à l'ordre de **L'AMICALE DES FONDUS** à : Manuel COURTEL, 20 rue des Perlas - 86190 BERUGES

Récompenses : Salle MTL, cadeau à tous les inscrits, lot de la 47^{ème} à tous les arrivants. Casse-croûte et boissons à l'arrivée.

10 km et 20 km : lot aux trois premiers scratch Homme et Femme ainsi qu'aux premiers de chaque catégorie (H et F), à l'équipe la plus nombreuse.

Remise des récompenses et tirage au sort à partir de 12h.

Résultats : affichage après la course et sur le site : [LES FONDUS](https://lesfondus.com)

Assurances : Responsabilité civile souscrite auprès de GROUPAMA, les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, il incombe aux autres concurrents de s'assurer personnellement.

Service médical : Assuré et coordonné par les Dr Christophe IDIER, la sécurité sera assurée par la protection civile de la Vienne.

Les catégories d'âge en date de la course (change tous les 1^{er} septembre):

Cadets : 2009 – 2010	M1 : 1982 à 1986	M6 : 1957 à 1961
Juniors : 2007– 2008	M2 : 1977 à 1981	M7 : 1952 à 1956
Espoirs : 2004 à 2006	M3 : 1972 à 1976	M8 : 1947 à 1951
Seniors : 1992 à 2003	M4 : 1967 à 1971	M9 : 1942 à 1946
M0 : 1987 à 1991	M5 : 1962 à 1966	M10 : avant 1941

Conditions de participation:

-- **Certificat Médical et licences sportives**

Ainsi que le stipule l'article 231-2-1 du Code Du Sport, la participation au 10 et 20km de Vouneuil Sous Biard est ouverte qu'aux coureurs qui disposent :

D'une licence sportive FFA, FFTRI, FFCO, Athlé en cours de validité le jour de la manifestation et adaptée au type de course.

Ou d'un parcours de prévention santé (PPS) mis en place par la FFA via la plateforme pps.athle.fr.

Pour être valable, le PPS doit avoir été effectué au maximum 3 mois avant la date de la course.

Pour les mineurs, une autorisation parentale est obligatoire.

Les coureurs accompagnés de leur chien et les marcheurs ne seront pas autorisés à prendre le départ.

Départ-Arrivée : Au même endroit dans le bas du bourg de Vouneuil-sous-Biard à proximité du stade. 1 tour pour le 10 km, 2 tours pour le 20 km.

Chronométrage : Par puce, intégrée à votre dossard (ne pas le plier). Pour être classé(e), vous devez franchir la ligne d'arrivée avec votre dossard, il doit être visible sur la poitrine ou avec un porte dossard.

Cette puce sera récupérée par l'organisation à l'arrivée.

Droit à l'image : l'inscription à cette épreuve autorise les organisateurs, leurs partenaires et ayants droits à utiliser les images fixes et vidéos sur lesquelles les coureurs pourraient apparaître sur tous supports y compris les documents promotionnels et ou publicitaires.

Annulation : Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure de catastrophe naturelle (intempéries...), de décision administrative ou toute autre circonstance sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement. Si annulation liée au Covid, l'inscription sera remboursée (hors frais bancaires).